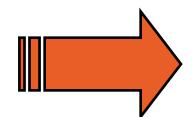
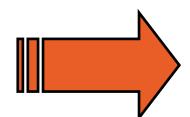
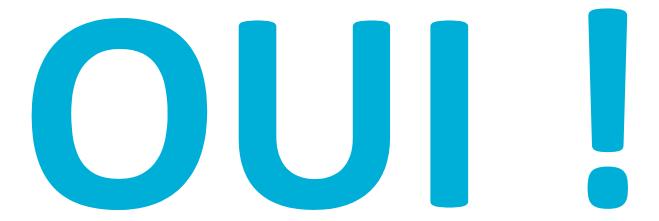
# RÉFORME DU COLLÈGE

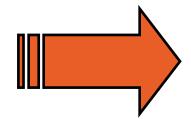


Dédoublements multipliés par 6!

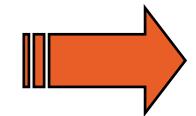


Disciplines et postes préservés





92 % de cours disciplinaires



Une autonomie renforcée et encadrée



www.se-unsa.org



### Réforme du collège : en avant pour 2016!

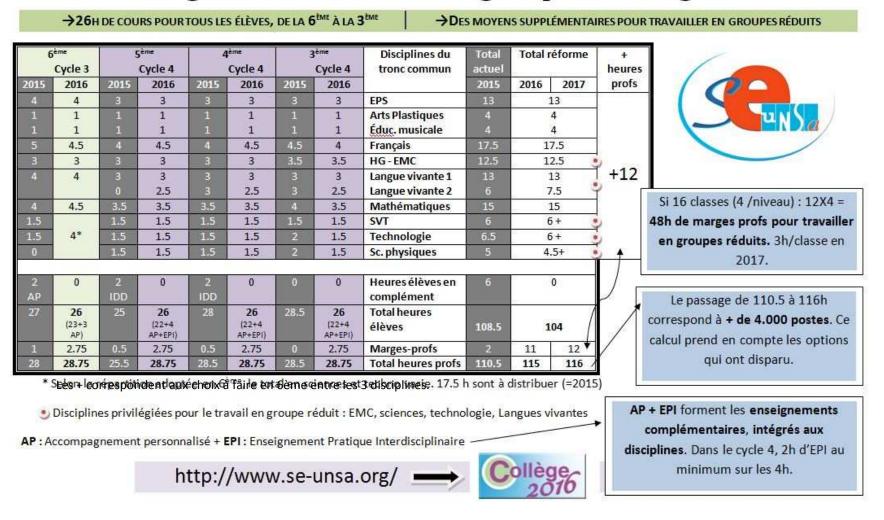
## 4000 postes : c'est vrai!

Le nombre d'heures hebdomadaires professeurs cumulées de la sixième à la troisième passe de 110.5 heures à 116 heures. Ces 5.5 heures en plus représentent bien 4000 postes à l'échelle de la France, même en prenant en compte la suppression de certaines options.

## Interdisciplinarité : ce n'est pas un gros mot !

Les EPI représentent entre 5 et 8 % du temps de l'élève. Oui, l'EPI vient empiéter sur le temps « disciplinaire », mais nous faisons le programme de notre discipline en EPI. L'interdisciplinarité peut se faire de manière très simple sans générer forcément plus de travail. Ce sera un tra-

#### Nouvelle grille horaire au collège : quels changements ?



#### Une autonomie renforcée et encadrée

C'est une autonomie encadrée: disciplines enseignées chaque année, 26 h hebdomadaires pour les élèves, respect du temps de travail des enseignants... Le conseil pédagogique sera essentiel et devra être investi par les enseignants, c'est certain. On pourra répartir librement 20 % des moyens à l'échelle de l'établissement, c'est une chance pour faire du collège unique un collège adapté aux réalités locales.

#### Plus de dédoublements

Les élèves auront moins d'heures certes, mais plus d'heures dédoublées. On passe de 2 heures de « marge profs » pour les dédoublements à 12 h, soit 6 fois plus. C'est aussi un progrès!

#### La négociation ça marche!

Fort de son projet clair et construit depuis des années sur le collège, le SE-Unsa a pu négocier et obtenir de nombreuses améliorations au projet initial : renforcement de la LV2 (1.5 h en plus sur l'ensemble), maintien de la 4ème heure de LV1 en sixième, fléchage des heures de dédoublement pour les trois disciplines scientifiques, restauration du latin-grec...

#### Postes et disciplines préservés

Selon le ministère, toutes les disciplines retrouveront au minimum leurs horaires de fonctionnement actuels. Une petite partie de cette dotation disciplinaire sera consacrée à la mise en place de projets, au choix des équipes d'enseignement. Le SE-Unsa a obtenu le principe du maintien des moyens globaux disciplinaires, qui garantissent les postes dans les collèges. Les heures de projet ne seront pas les variables d'ajustement des DHG